



COMMUNIQUE DE PRESSE

Un marché retrouvé

Lors de son assemblée des délégués, tenue le 19 juin 2018 dans les locaux de l'école professionnelle Evologia à Cernier dans le canton de Neuchâtel, l'Interprofession du Gruyère a pu constater que le marché du Gruyère AOP est reparti sous de meilleurs auspices en 2018 et donne à nouveau des perspectives encourageantes à toute la filière.

Ainsi, la décision prise, au plus fort de la crise de l'euro de privilégier une politique de maintien des prix en restreignant la quantité produite s'est avérée un pari gagnant. En ce début d'année, la production tant Bio que Traditionnelle, et celle de Gruyère d'Alpage AOP, peuvent se réaliser dans de bonnes conditions. Les stocks sont à un bon niveau et les ventes tant en Suisse qu'à l'étranger pour ce début d'année sont proches des records. Dans le même temps, cette situation permet à chacun de maintenir, voire d'atteindre des prix de vente corrects.

L'assemblée des délégués a adopté les comptes donnant une situation financière saine qui confirme également qu'il faut maintenir les investissements marketing tout en ayant formé des réserves pour pouvoir assurer une marge de manœuvre dans les situations plus difficiles.

Ce constat réjouissant ne doit pas occulter les défis que l'Interprofession aura à relever à l'avenir. Ainsi, à l'interne, elle doit, sur la base du cahier des charges du Gruyère AOP, maintenir la filière dans une vision artisanale qui fait la force du produit dans la jungle des fromages proposés aujourd'hui sur le marché. Il ne faut jamais oublier que rien n'est véritablement acquis.

Au niveau politique, il est indispensable que la place des AOP soit toujours reconnue par les instances gouvernementales suisses. A ce titre, celles-ci soufflent le chaud et le froid en soutenant, d'un côté les démarches de protection du nom Gruyère à un niveau international, tout en réduisant son engagement promotionnel sur le plan national.

La portée internationale est un aspect important de la vente du Gruyère AOP, puisque quelque 40 % du volume est exporté. La filière est ouverte à des accords de libre-échange tout en y mettant un cadre clair qui doit être la protection des dénominations et une facilité administrative.

L'Interprofession du Gruyère s'est aussi impliquée dans le projet de privatisation des cultures d'Agroscope. Elle rappelle qu'il s'agit d'un patrimoine national qui doit rester en mains suisses. Il en va de même pour la préservation et le développement de nouvelles cultures. A ce titre, il est également primordial qu'Agroscope maintienne une recherche appliquée dans le futur.

Voilà les défis d'avenir que l'Interprofession du Gruyère, qui forte de sa jeune expérience de vingt ans, veut maintenir pour le consommateur ; la proposition d'un Gruyère AOP au goût diversifié pour le plaisir des palais du monde entier.

Pour tous renseignements complémentaires : Philippe Bardet, Directeur, 079/317.82.61

Pringy, le 19 juin 2018